



COMMISSION LOGEMENT ET CADRE DE VIE

La Lettre

n°10 octobre 24



Rénovation énergétique : la DGCCRF et l'Anah mettent en garde contre les arnaques

La Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) et l'Agence nationale de l'habitat (Anah) reçoivent toujours plus de signalements : 30 000 depuis le début de l'année 2024 pour la DGCCRF et près de 1 000 pour l'ANAH en 2023. Elles mettent en garde contre les tentatives d'usurpation d'identité.

Pour prévenir les fraudes, la DGCCRF et l'Anah formulent plusieurs conseils aux consommateurs :

- se renseigner systématiquement auprès d'un conseiller [France Rénov'](#) avant de se lancer dans des travaux de rénovation énergétique ;
- être très vigilants lorsque des acteurs les démarchent en se faisant passer pour des organismes publics ou des fournisseurs d'énergie ;
- se méfier des simulateurs d'aides en ligne et privilégier l'outil [Simulateur Rénov'](#) ;
- prendre le temps de comparer les devis de plusieurs entreprises ;
- se méfier des effets d'annonce sur le montant des aides et les économies d'énergie promises ;
- ne pas signer de devis avant la validation du dossier par l'Anah, en cas de demande de subvention ;
- ne pas signer l'attestation de fin de travaux avant qu'ils ne soient totalement terminés, surtout si un crédit a été contracté.

Les précaires de la mobilité au quotidien

L'association Wimoov s'applique à réaliser tous les deux ans des enquêtes sur le droit à la mobilité afin de faire entendre les difficultés des « précaires de la mobilité ». Wimoov s'entoure de partenaires comme l'Adème, la Macif, etc. Les résultats de cette enquête auprès de 12 500 personnes éclairent sur l'accès à la mobilité. Les chiffres sont saisissants. Ainsi, 15 millions de Français de plus de 18 ans sont en situation de précarité de mobilité, ils étaient 13,3 millions en 2021.

Près d'un Français sur trois n'a pas la liberté de choisir la façon de se déplacer : des personnes cumulant bas revenus, dépenses élevées en carburant, longues distances à parcourir et/ou absence d'alternative à la voiture, auxquelles s'ajoutent les personnes qui ne disposent d'aucun moyen de mobilité. Cette précarité touche toutes les générations, en ville, en banlieue, à la campagne, les actifs comme les inactifs. Wimoov note une progression inquiétante de la précarité voire une émergence de la grande précarité dans les mobilités du quotidien. En conclusion, Wimoov estime que « les résultats du baromètre viennent également questionner l'efficacité des politiques publiques ».

Le baromètre des mobilités du quotidien [sur le site de Wimoov](#).

L'avenir du « vieillir chez soi »

Un rapport intitulé « Le domicile du futur commence aujourd'hui » a été corédigé avec le Think tank Matières grises et l'ANAP (Agence nationale de la performance sanitaire et sociale). Il part de cette approche que le domicile du futur des personnes âgées ne correspondra plus forcément à leur logement « historique ». Il fait le constat que notre pays a en réalité fait le choix de l'Ehpad : avec 21 % des 85 ans et plus hébergés en établissement, la France a un des taux d'institutionnalisation les plus élevés d'Europe. Le rapport fait des propositions par exemple pour [MaPrimAdapt'](#) en posant la question de savoir si cette prime ne pourrait pas concerner davantage de personnes âgées en faisant sauter la condition de faibles ressources. Il soulève aussi le vieillissement des habitants des logements sociaux avec notamment des pannes d'ascenseur récurrentes.

Le rapport « Le domicile du futur commence aujourd'hui » [sur le site de Matières grises](#).

Un rapport sur les « logements bouillottes »

En 2023, 55 % des Français ont déclaré avoir souffert de la chaleur dans leur logement pendant au moins 24 heures, d'après un rapport de la Fondation Abbé Pierre (FAP). Le nombre de personnes vivant dans des logements « trop chauds » a augmenté de 26 % depuis 2013. La précarité énergétique ne se limite pas à l'hiver. Face à des vagues de chaleur plus fréquentes et intenses plus en plus de personnes subissent « l'inadaptation voire l'inhabilité » de leur logement.

Dans son rapport, la FAP note que les personnes âgées, les jeunes et les ménages modestes et précaires sont les plus touchés. 75 % des personnes décédées en raison de la chaleur étaient âgées de plus de 75 ans. Les appartements sont trois fois plus souvent chauds que les maisons. Enfin il note que la climatisation est une fausse solution économique et écologique. La FAP fait des propositions face à l'insuffisance d'une politique publique sur la rénovation des logements même s'il note une amélioration.

Le rapport sur les « logements bouillottes » [sur le site de la FAP](#).

Les APL en hausse de 3,7 % en moyenne au 1^{er} octobre

Les aides personnalisées au logement (APL) sont revalorisées chaque 1^{er} octobre en fonction de l'évolution de l'indice de référence des loyers (IRL) du 2^e trimestre de l'année en cours. Pour chaque bénéficiaire, le niveau de revalorisation de l'APL dépend notamment de la ville de résidence, de la situation familiale et des ressources.

L' aide personnalisée au logement [sur le site Service public](#).

Près de 2 millions de grands logements occupés par des seniors

Actuellement, 1,8 millions de T4 ou plus sont occupés par des plus de 80 ans. Terre de Données est une start-up marseillaise qui a pour objectif d'aider les collectivités à y voir clair dans le maquis des données disponibles en open-data. Elle a notamment fait un classement des grands centres urbains et des bourgs ruraux qui présenteraient le plus d'opportunités. Dans ses derniers écrits, elle envisage un « début de piste de solution » à creuser.

Son fondateur propose « *qu'on pourrait imaginer qu'une personne âgée cède une partie de sa propriété à un jeune couple, dans une logique de coliving, et que les habitants se rendent des services entre générations* ». Il s'estime confiant : « *les mentalités sont en train de changer* » déclare-t-il. Pour mémoire, le coliving est le fait de partager son habitation en ayant des parties privatives et communes. Il aborde aussi la question d'adapter ces logements tout en laissant les plus anciens y habiter et construire des petites surfaces dans l'espace restant.

Le site de [Terre de Données](#).

Élections des TPE

Les adhérents de la CFDT Retraités sont invités à prendre contact avec les salariés des TPE qu'ils côtoient régulièrement dans leurs commerces de proximité ou s'ils sont particuliers employeurs. Toutes les explications sont dans le dernier *Fil Bleu* de septembre et sur [La CFDT Retraités engagée dans les élections TPE - cfdt-retraités.fr](#).

